

Novembre 2018



Credit photo : Denise Houde

L'Éternitois



MUNICIPALITÉ DE
Rivière-Éternité

www.riviere-eternite.com

Bulletin municipal de Rivière-Éternité

Publié le 31 octobre 2018

Services

Bureau municipal 272-2860

Urgence travaux publics 272-2860

Bibliothèque 272-1052

Salle communautaire 272-2274

Ambulance, incendie 9-1-1

Sûreté du Québec 310-4141

- Congé férié -

Jour du Souvenir

Veillez prendre note que le 12 novembre, l'Hôtel de ville sera fermé en raison du congé férié.



Marché de Noël

Centre communautaire et des loisirs

Détails page 3

MOT DU MAIRE

Citoyens, citoyennes,

Symposium et Chasse aux panaches

Je veux prendre le temps de remercier le RAARE et le comité organisateur de l'activité de Chasse aux panaches pour la tenue de leur événement respectif au courant du dernier mois dans notre municipalité. Ce sont deux activités très importantes dans nos milieux qui attirent une clientèle qui déborde les frontières locales et même, régionales. Merci à ces comités organisateurs pour votre dévouement à la réussite de vos événements. Je suis fier des retombées sociales et économiques que ceux-ci apportent à notre milieu.

Réseau d'aqueduc

Je tiens à vous informer que les travaux pour le réseau d'aqueduc vont bien. L'entrepreneur a repris presque tout le retard qu'il avait accumulé depuis le début des travaux. Les activités sur le réseau routier tirent à leur fin, il restera le travail dans les stations de pompage. Je tiens à vous remercier pour votre patience et tout les dérangements que ces travaux peuvent occasionner sur vos terrains résidentiels.

Avertisseur de fumée

Je tiens à vous rappeler, par mesure de sécurité, de profiter du passage à l'heure d'hiver (changement d'heure dans la nuit du 3 au 4 novembre), pour changer les piles de vos avertisseurs de fumée. L'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen de sauver des vies. Vérifiez régulièrement son fonctionnement afin d'assurer votre sécurité!

Rémi Gagné, Maire



**Le 11 novembre,
jour du Souvenir**

Conseil municipal et employés municipaux

Maire

Rémi Gagné

Conseillers

-Réjean Rondeau

-Jean Bergeron

-Sylvain Boudreault (212 Sentier Petit Lac Éternité)

-Sylvain Boudreault (164 Sentier Petit Lac Éternité)

-Guylaine Bergeron

-Claude Lavoie

Employés municipaux

Denis Houde, g.m.a., Directeur général et Sec. trésorier

Sandra Côté, Secrétaire-trésorière adjointe

Sonia Simard, Agente administrative et Régie incendie

Serge Savard, Travaux publics

Caroline Simard, Coordinatrice—animatrice en loisir

Serge St-Amand, Conciergerie générale

Gilberte Gagné, Conciergerie (Caisse Desjardins)

Contractuels (entente de service)

Jérôme Durocher, Urbanisme (inspecteur en bâtiment et en environnement)

Prochaine séance du conseil: 5 novembre 2018 à 19h30

Marché de Noël

2 décembre 2018 de 10h00 à 16h00
Centre communautaire et des loisirs

Cette année le marché de Noël de Rivière-Éternité se tiendra le dimanche le 2 décembre, de 10h00 à 16h00.... Plus de 20 exposants seront sur place, pour de belles suggestions de cadeaux de Noël.

Nous avons entendu dire, entre les branches, que le Père Noël sera de passage aussi cette journée là, vers 14h00!



Bienvenue à tous!

Soirée thématique

Vendredi le 2 novembre à 18h30

**Centre communautaire et des
loisirs de Rivière-Éternité**

**Soirée de jeux pour les personnes
de tous les âges;**

- ⇒ Jeu gonflable pour les plus jeunes
- ⇒ Jeux de société et jeux de cartes
- ⇒ Jeux de balles en échelle, de poches, parachute, etc.



Inspecteur municipal

Nous voulons vous aviser que l'inspecteur municipal, Jérôme Durocher, est à nos bureaux, habituellement une semaine sur deux pour une période indéterminée. Pour le mois de novembre, il sera dans nos bureaux les 7 et 28 novembre.

Nous vous recommandons de prendre rendez-vous avec celui-ci, en passant par la réception pour maximiser son horaire de travail.

Il est disponible de 9h00 et 12h00 et de 13h00 à 16h00.

(418) 272-2860 poste 3109

Vaccination contre la grippe

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

Jeudi le 29 novembre de 9h à 11h

Centre communautaire et des loisirs de Rivière-Éternité
81, rue Sainte-Thérèse

Prendre rendez-vous :

A.P.R.S. : (418) 272-3163

Centrale de vaccination CIUSSS : 1-833-814-7459

Par internet: www.clicsante.ca

*** VEUILLEZ APPORTER vos cartes d'hôpital et assurance maladie et PRÉVOIR le port d'un vêtement à manches courtes.



Groupe des 60 ans et plus

Les après-midi pour le groupe 60 ans et plus reprendra ses activités pour la saison. Les rencontres auront lieu

le 31 octobre, le 14 novembre et le 28 novembre.

Les sujets et endroits vous seront communiqués par appel téléphonique. Pour information, n'hésitez pas à communiquer avec nous.



Marie-Claude Dubois
Intervenante de milieu auprès des aînés du Bas-Saguenay
418-818-8768 / ainesbassaguenay@outlook.com

Fermeture de l'écocentre

Les conteneurs à rebuts de matériaux de construction et de métaux ainsi que la collecte des déchets domestiques dangereux fermeront pour la période hivernale.

Vous avez jusqu'au 30 novembre 2018 pour aller porter vos derniers matériaux dans les conteneurs. Dépassé cette date, vous devrez attendre au printemps prochain pour disposer de ces rebuts.

La clé pour l'accès au site est disponible à l'Hôtel de Ville.

Pour les adolescents

ATELIERS D'AUTONOMIE ET SURVIE EN FORÊT

POUR LES ADOLESCENTS



JEUNES DE 11 À 17 ANS

PETIT-SAGUENAY

Les mardis
6, 13, 20

NOVEMBRE 2018
À l'Aréna de la vallée
18 h à 20 h 30

RIVIÈRE-ÉTERNITÉ

Les mercredis
7, 14, 21

NOVEMBRE 2018
À la salle des loisirs
18 h à 20 h 30

L'ANSE ST-JEAN

Les jeudis
8, 15, 22

NOVEMBRE 2018
À la Petite École
18 h à 20 h 30

Inscriptions: Isabelle Sportive de Rue
isabelle.sportivederue@hotmail.com
581-574-1260

Le CANNABIS – Cadre légal

L'encadrement du cannabis est défini dans la Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière.

Les principales mesures concernent notamment :

la possession du cannabis : dans cette section, on y mentionne notamment l'âge légal de possession de cannabis, la quantité dont il est possible de posséder dans certains lieux et les endroits où il est interdit d'en posséder

la culture du cannabis : dans cette section, il est clairement précisé que la culture de cannabis à des fins personnelles est totalement interdite et qu'il est interdit de posséder une plante

l'usage du cannabis : la loi précise qu'il est interdit de fumer ou de vapoter du cannabis partout où il est déjà interdit de fumer ou de vapoter du tabac

la sécurité routière : la loi est très claire, il est interdit à toute personne de conduire un véhicule routier ou d'en avoir la garde ou le contrôle s'il y a quelque présence détectable de cannabis ou d'une autre drogue dans la salive.

vente de cannabis : seule la Société québécoise du cannabis (SQDC) est autorisée à vendre du cannabis au détail au Québec. L'âge minimal, la quantité, la forme du produit et diverses autres modalités y sont réglementés.

Je vous suggère fortement de consulter le texte de cette loi pour bien en saisir sa portée.

Le conseil municipal de Rivière-Éternité, en collaboration avec le service juridique de la MRC du Fjord-du-Saguenay, est actuellement à préparer un règlement municipal qui sera adopté très prochainement et qui prévoira fort probablement d'autres interdictions sur son territoire. Les règlements d'urbanisme seront également adaptés à cette loi.

Le respect de cette nouvelle loi sur le cannabis, c'est le respect de notre santé et de la santé d'autrui, c'est le respect de notre famille et des autres familles, c'est le respect de notre entourage et de notre société en général.

DENIS HOUDE, g.m.a.
Directeur général et Secrétaire-trésorier
Municipalité de Rivière-Éternité

Conseil municipal

La séance du Conseil municipal de lundi le 5 novembre sera diffusée en direct, sur les ondes de la Télé communautaire à 19h30.

Numérique:
Canal 199

Câble :
Canal 44.1



Bonne écoute!

Changement d'heure

Pour 2018, c'est dans la nuit du 3 au 4 novembre que nous reviendrons à l'heure normale. C'est-à-dire qu'à 2 heures, il sera temps de reculer d'une heure. Voilà qui fait gagner une heure de sommeil, ou une heure de fête à votre soirée!



Bibliothèque

La bibliothèque municipale est ouverte à tous les samedis **de 9h00 à 11h30.**



Bienvenue à tous les lecteurs!

Services Canada

Le site de services mobiles réguliers de service Canada est ouvert à la Petite école de l'Anse-Saint-Jean (239, rue Saint-Jean-Baptiste).

Mercredi les 14 et 28 novembre
De 9h30 à 14h30
(fermé de 12h00 à 13h00)



Avis de convocation

LE COMITÉ DE PÊCHE BLANCHE DE BAIE-ÉTERNITÉ INC.

Il nous fait plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale annuelle du comité de pêche blanche Baie-Éternité inc. qui se tiendra :

Date : Vendredi le 30 novembre 2018

Heure : 19 h

Lieu : Centre communautaire et des loisirs de Rivière-Éternité

Les principaux points à l'ordre du jour seront les suivants :

- ⇒ Rapport financier de l'année 2018
- ⇒ Rapport des activités
- ⇒ Élections
- ⇒ Parole à l'assemblée



BIENVENUE À TOUS!

Fait et donné à Rivière-Éternité, ce 22 -10-2018

Jocelyn Gaudreault, président

Comité de pêche blanche Baie-Éternité

Chasse aux panaches

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin au succès de cette activité!

Gagnants du Concours original 2017

Zone 28

1.	1 ^{er} gros mâle	Nicolas Morin (48 po 7/8)	1000\$
2.	2 ^{ème} gros mâle	Nicolas Roy (43 po 1/2)	400\$
3.	Plus petit panache	Tommy Gagné (15 po 1/8)	150\$
4.	Plus beau panache	Hélène Bergeron (39 po 3/8)	150\$
5.	Panache plus original	Tony Lavoie (27 po 7/16)	150\$
6.	3 ^{ème} plus gros mâle	Dany Dufour (42 po 3/4)	150\$

Autre zone

1.	1 ^{er} plus gros mâle	Johny Lavoie (43 po 3/8) zone 27	1000\$
2.	2 ^{ème} plus gros mâle	Frédéric Simard (41 po 3/4) zone 27	400\$
3.	Plus grosse femelle	Kathy Rhainds (24 po 3/4) zone 19	250\$
4.	Plus beau panache	Yves Roy (39 po 1/16) zone 29	150\$

Gagnants du tirage

1.	Forfait Hôtel 500\$	Frédéric Gagné (La Baie) #1202
2.	Bon achat Espace Nature 500\$	Luc Pelletier (Saint-Honoré) #3658
3.	Débroussailleuse	Laurent Savard (La Baie) #0066
4.	Kit de pêche blanche avec traîneau	Charlotte Savard (Rivière-Éternité)#1638
5.	Carabine Mossberg 300 mg	Municipalité de Rivière-Éternité #2714
6.	GPS	Rosella Boudreault (Rivière-Éternité) #1110
7.	Plaque solaire	Steeve Gagné (Jonquière) #1409
8.	Génératrice 2000 watts	Marianne Gagné (Rivière-Éternité)#0012
9.	Forfait pêche Pourvoirie de Courval	Gilbert Maltais (Chicoutimi) #2543



Merci à tous ceux qui ont acheté des billets pour ce tirage.

Rôle d'évaluation foncière 2019-2020-2021

Tel que l'ordonne la Loi sur la fiscalité municipale, un nouveau rôle d'évaluation foncière a été confectionné pour les années 2019-2020-2021. Il est à noter que les évaluations n'avaient pas été modifiées depuis trois ans sauf dans les cas de rénovation.

Les transactions de janvier 2015 à décembre 2017 ont servi de base pour établir les nouvelles valeurs inscrites. Les valeurs ont varié parfois à la hausse, d'autres fois à la baisse selon les tendances du marché de chacun des secteurs de la municipalité.

Variation des valeurs

En examinant votre nouvelle évaluation, vous remarquerez qu'il existe une variation entre la valeur antérieure de votre propriété et celle inscrite au nouveau rôle d'évaluation 2019-2020-2021. L'ancienne évaluation indiquait la valeur de votre propriété au 1^{er} juillet 2014 alors que la nouvelle indique sa valeur au 1^{er} juillet 2017. Trois ans se sont donc écoulés entre ces deux indications de valeurs, trois ans où le marché immobilier a continué de croître. Les valeurs inscrites au nouveau rôle d'évaluation 2019-2020-2021 en sont le reflet.

Niveau médian de l'évaluation

Les valeurs inscrites au rôle d'évaluation représentent 102% de la valeur marchande au 1^{er} juillet 2017 qui est la date de référence du rôle d'évaluation pour les trois prochaines années. Si aucune modification à la propriété n'est effectuée, la valeur actuelle ne sera pas modifiée avant 2022.

Processus de révision

A ce stade-ci, il est plus opportun de vous poser cette question : « Est-ce que le 1^{er} juillet 2017, la valeur de mon immeuble correspondait bien à celle inscrite sur cet avis? » Dans le cas d'une réponse négative, vous avez jusqu'au **30 avril 2019** pour faire une demande de révision.

Avant de déposer une demande de révision formelle, nous vous suggérons de contacter le service d'évaluation de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay pour obtenir plus d'informations ou encore pour fixer un rendez-vous afin de rencontrer un évaluateur.

Par la suite, si vous croyez toujours que votre évaluation n'est pas conforme à la valeur marchande, vous pourrez faire une demande de révision avant le **1^{er} mai 2019** et une réponse écrite vous sera transmise avant le **1^{er} septembre 2019**.

Après cette étape, vous disposez d'un recours devant le **Tribunal Administratif du Québec (T.A.Q.)**. Le détail des modalités est indiqué au verso de votre compte de taxe.

Espérant que ces informations sauront vous apporter quelques éclaircissements, sur votre évaluation municipale.

DENIS HOUDE, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier

Corporation des crèches

Bilan de 1989 à 2017 de la Corporation des crèches.

En 2013 la Corporation des crèches avec l'autorisation de la fabrique de Rivière-Eternité fut la rénovation du sous-sol de l'église au montant de 139 000.00\$. Grâce aux donateurs les travaux furent réalisés.

80 000.00\$ ministère de la culture et des communications
15 000.00\$ de trois députés
10 500.00\$ Gravel et Fils
5 000.00\$ Jean-Marie Couët, fondateur
5 900.00\$ par les éternitois
22 600.00\$ par les Amis des crèches
=====

Loyer payés à la fabrique de Rivière-Eternité

Les deux premières années l'exposition eut lieu à la municipalité de Rivière-Eternité (gratuitement) 1989/1990 1991/1992

1993 à 2002 = 2 000.00\$ par année = 16 000.00\$
2003 à 2007 = 4 200.00\$ par année = 21 000.00\$
2008 à 2012 = 4 800.00\$ par année = 24 000.00\$
2013 à 2015 = 5 100.00\$ par année = 15 300.00\$
2016 = 4 500.00\$ par année = 4 620.00\$
2017 = 3 375.00\$ pour 9 mois = 3 365.00\$

Total : 84 285.00\$

Octobre-novembre/décembre 2017 : _____ 587.72\$ peinture + accessoires (don)
560.00\$ crèches + tableaux (don)
595.00\$ logement du sous-sol

Total : 1742.72\$

Total global : 86 027.72\$

Montant versé aux organismes du milieu

APEAS 500.00\$
Comité de 60 ans et plus 700.00\$
RAARE 1500.00\$
Comité Touristique Rivière-Eternité 1500.00\$
Ecole Marie- Médiatrice 2 000.00\$
Club Age d'or de Rivière-Eternité 110.00\$

Total : 6 310.00\$

Un merci tout spécial à la municipalité de Rivière-Eternité pour son aide financière toute au long des années d'existence de la corporation des crèches.

Nous remercions aussi toute la population de Rivière-Eternité pour l'accompagnement et le bénévolat à la corporation des crèches.

Toutes ces transactions ont été approuvées à l'unanimité par le conseil des Crèches de Noël de Rivière-Eternité Inc et secondées par les mêmes membres du conseil exécutif.

***Party de Noël pour les
entreprises, municipalités et
organismes du Bas-Saguenay***



Vendredi le 07 décembre 2018, la municipalité de Rivière-Éternité est heureuse de vous offrir l'opportunité de venir fêter Noël avec vos employés et bénévoles. Le souper sera suivi d'une soirée dansante avec le groupe Éternissime.

Heure : **18h00**

Endroit : **Centre communautaire et de loisirs de Rivière-Éternité**

Menu : Potage de légumes, Brochette de poulet, riz aux légumes, Salade du chef, Pain et Gâteau

Prix : **30,00\$ par personne tout inclus**

Pour information et réservation : Caroline Simard au 418-272-2860 poste 3106

Prendre note que nous prenons les réservations jusqu'au 28 Novembre 2018.(Nombre de places limitées).

Panier de boissons

Tirage d'un panier de boissons d'une valeur de 300\$.



2\$ / billet ou 5\$ / 3 billets

Billets en vente à l'Hôtel de ville et au centre communautaire et des loisirs

Tirage le 29 décembre 2018 au Centre communautaire et des loisirs

Transport MDJ

N'oubliez pas le transport pour la Maison des Jeunes du Bas-Saguenay les vendredis soirs.

**Départ à 18h45
dans la cours de l'église
3\$ par personne**

2 novembre : Portes ouvertes pour les jeunes de 11 ans

9 novembre : Sortie Saggym et Aquafun
10\$ / personne -pas de transport à la MDJ
16, 23 et 30 novembre : transport régulier

Bienvenue à tous les ados!

Tirage d'une carabine

La municipalité de Rivière-Éternité a gagné une carabine Mossberg 300 mg lors du tirage de la Super soirée de chasse le 20 octobre dernier. Comme le mentionne la politique de la municipalité, si elle gagne un prix, elle doit en faire bénéficier les contribuables.

La Municipalité mettra en vente 200 billets (quantité limitée), au coût de 5\$ du billet. Les billets pourront être acheté **SEULEMENT** par les habitants de notre municipalité ou les payeurs de taxes (non résidents) de la municipalité de Rivière-Éternité.

Le tirage se fera le 29 décembre lors d'une soirée qui sera organisée par la municipalité au Centre communautaire et des loisirs pour le party de fin d'année.

Les billets seront en vente au comptoir de l'Hôtel de ville et s'il en reste de disponibles, lors de la soirée du 29 décembre.

Bonne chance à tous!



Abris et garages temporaires

Dispositions s'appliquant aux abris et garages temporaires sur le territoire de la municipalité de Rivière-Éternité.

Voici la réglementation concernant l'Usages et bâtiments temporaires permis dans toutes les zones: Règlement de zonage no. 126-2015

Article: 13.2.1 : Abri temporaire (incluant l'Abri d'auto temporaire)

Les abris temporaires sont autorisés dans toutes les zones, du 1^{er} octobre d'une année au 15 mai de l'année suivante pourvu qu'ils satisfassent aux conditions suivantes:

1. Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté;
2. Les abris temporaires doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire;
3. Une distance minimale de 2 mètres doit être observée entre les abris temporaires et l'arrière du trottoir, d'une bordure de rue, ou, s'il n'y a pas de trottoir ou de bordure, de la partie de la rue déneigée;
4. Une distance minimale de 2 mètres doit être observée entre l'abri temporaire et la ligne latérale du terrain;
5. La structure doit être en bois ou en métal et ancrée au sol;
6. Les abris temporaires doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de polyéthylène armée et translucide (fibre de verre) ou de panneaux de bois peints et teints; l'usage de polyéthylène non armée et transparent ou autres matériaux similaires est prohibé; l'emploi de toile ayant servi à d'autres fins est interdit;
7. Les matériaux autorisés doivent être en bon état et leur assemblage doit faire en sorte que l'abri ne soit pas détérioré lors des intempéries;
8. Les abris temporaires ne doivent pas excéder une hauteur de 4 mètres et une superficie de 45 mètres carrés;
9. En dehors des dates permises, la toile de l'abri temporaire doit être enlevée et la structure doit être démontée et entreposée.

Vous devez faire une demande d'autorisation et payer les frais de 20\$ par abris ou garage temporaire à la municipalité avant d'installer ce dernier.

Un certificat d'autorisation vous sera émis. Par la suite, l'inspecteur fera une vérification afin de s'assurer que vous avez l'autorisation et que vous avez respecté le règlement.

École Marie-Médiatrice

Friperie



La friperie de l'école Marie-Médiatrice est à la recherche de bénévoles pour travailler à la Friperie.

Nous aimerions pouvoir offrir la Friperie au public quelques heures par semaine selon la disponibilité des personnes qui voudront bien donner leur nom.

Si vous êtes intéressé, bien vouloir donner votre nom et numéro de téléphone à Mme Maryse (418) 615-0064 poste 4020. Merci!

Office Municipal Habitation

Logements à louer à l'Office
Municipal d'Habitation

Pour personnes âgées
et familles

Information :
Arianne Villeneuve
418-543-0061

Prochain Éternitois

La prochaine sortie de l'Éternitois se
fera à la fin du mois de novembre
2018.

Si vous êtes membres d'un orga-
nisme municipal et que vous avez un
message à publier, n'hésitez pas à
me contacter au plus tard
le 23 novembre 2018.

Sonia Simard
(418) 272-2860 poste 3105
mun.sonia@riviere-eternite.com

Novembre 2018

dim. lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

				1 -Âge d'or	2 Soirée thématique Loisirs	3 - Bibliothèque
4 - Messe des défunts à Petit-Saguenay	5 Séance du conseil 19h30	6 	7 -Sacs de sable - inspecteur municipal	8 	9	10 - Bibliothèque
11 -Messe 11h00 - Jour du souvenir	12	13	14 -Sacs de sable - Activités 60 ans et +	15 -Âge d'or	16	17 - Bibliothèque
18 -Adace 11h00	19	20 	21 -Sacs de sable	22 	23	24 - Bibliothèque
25 -Messe 11h00	26	27	28 -Sacs de sable - inspecteur municipal - Activités 60 ans	29 -Âge d'or	30 -Assemblée pêche blanche	